



FÉDÉRATION ROYALE MAROCAINE DE NATATION



COMMISSION D'ORGANISATION DES COMPÉTITIONS

PROCÈS VERBAL N° 02/2021-2022

Réunion par visioconférence tenue le Mardi 08 Mars 2022.

Membres présents : MM. Zouheir EL MOUFTI - Noureddine LAKHLALKI - Badreddine BOUCHOUIREB - Mme Fatima Zahra SOLHI - Mr. Hicham ELHAOUAT.

La séance est ouverte à 11 heures sous la présidence de M. Zouheir ELMOUFTI.

Ordre du jour

1. Homologation des résultats des compétitions "Portes ouvertes" de Natation Course organisées par la Ligue Régionale Fès - Meknès de Natation:

Le Dimanche 30/01/2022 à Fès (petit bassin) - Le Dimanche 06/02/2022 à Meknès (petit bassin).

Et Le Dimanche 13/02/2022 à Taza (petit bassin).

2. Homologation des résultats des compétitions "Reprises" de Natation Course organisées par la Ligue Régionale Casablanca - Settat de Natation:

Le Samedi 05/03/2022 à El Jadida (petit bassin) Et le Dimanche 06/03/2022 à Casablanca (grand bassin).

3. Divers.

Étude des points

1- Homologation des résultats des compétitions "Portes ouvertes" de Natation Course organisées par la Ligue Régionale Fès - Meknès de Natation:

Après vérification par la Commission de l'Organisation des Compétitions de la FRMN des résultats reçus de la Ligue concernée, il s'est avéré que des nageurs Avenirs nés en 2016 - 2017 ont pris part à ces compétitions, La COC de la FRMN a procédé à la suppression des ces nageurs des résultats.

Ensuite, les résultats ont été homologués à l'unanimité et seront diffusés sur le Site Officiel de la FRMN.

2- Homologation des résultats des compétitions "Reprises" de Natation Course organisées par la Ligue Régionale Casablanca - Settat de Natation:

Après vérification par la Commission de l'Organisation des Compétitions de la FRMN des résultats reçus de la Ligue concernée, il s'est avéré que les résultats des épreuves de la catégorie des Avenirs ont été établi suivant deux groupes: Avenirs A et Avenirs B; alors que le règlement des catégories d'âge pour la catégorie Avenirs fixée par la FRMN prévoit un seul groupe (2013 - 2014 - 2015).

La COC de la FRMN a procédé à la modification des résultats de la catégorie Avenirs.

Concernant les épreuves des relais:

la Commission a procédé à la suppression totale des résultats des relais 8 x 50 m Nage Libre (P-B-M-C-J-S) Dames et Messieurs des compétitions organisées à El Jadida et Casablanca (**Open c'est 14 ans et plus**) et la suppression totale des résultats de l'épreuve 8 x 50 m 4 Nages Dames et Messieurs de la compétition organisée à Casablanca.

Ensuite, les résultats ont été homologués à l'unanimité et seront diffusés sur le Site Officiel de la FRMN.

3- Divers.

Ajout: Calendrier National.

Pour le règlement de la compétition Trophée Prince Héritier Moulay El Hassane:

Les trois (3) premiers de chaque épreuve recevront des médailles.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est Levée à 11 h 35 mn.

Le Président de la commission

Zouheir EL MOUFTI

Le Secrétaire de la commission

LAKHLALKI Noureddine